

Rapport 2021

Région wallonne



Table des matières

Pôle 1 : RESSOURCES anime le réseau : Structuration, professionnalisation et développement du secteur	3
STRUCTURATION : nos principaux métiers	3
Mission 1 : Structuration par filière : Textiles	3
Mission 2 : Structuration par filière : DEEE	4
Mission 3 : Structuration par filière : Objets et matériaux du quotidien	5
Mission 4 : Gouvernance et communication interne	6
Mission 5 : Promotion du service à la clientèle : Rec'Up	7
Mission 6 : Les garanties sur les électroménagers : ElectroREV	8
Mission 7 : Le capital social : Solid'R	8
Mission 8 : Veille juridique : rédaction de fiches et diffusion des informations utiles aux membres	9
DEVELOPPEMENT du secteur : veille stratégique	10
Mission 9 : Développement du réseau : politique de membership	10
Mission 10 : Développement du réseau : remanufacturing	11
Mission 11 : Développement du réseau : Matériaux de déconstruction	11
Pôle 2 : RESSOURCES représente le secteur : positionnement en tant qu'expert	13
Mission 12 : Suivi des performances des opérateurs de terrain et du PwD-R	13
Mission 13 : Cadre législatif : Suivi des arrêtés spécifiques au secteur	14
Mission 14 : Mesures incitatives en faveur de la réutilisation et de l'économie sociale	15
Mission 15 : Réseautage : Promotion du secteur auprès des acteurs clés	17
Mission 16 : Obligation de reprise : Promotion du secteur	17
Mission 17 : Promotion et développement des métiers de valoriste	18
Pôle 3 : RESSOURCES est la vitrine du secteur	20
Mission 18 : Communication vers les médias	20
Mission 19 : Communication vers les pouvoirs publics	21
Mission 20 : Communication vers les acteurs clés	22
Mission 21 : Support aux membres pour la communication vers le grand public	22
Mission 22 : Une stratégie de communication	23
Liste des annexes	24

Pôle 1 : RESSOURCES anime le réseau : Structuration, professionnalisation et développement du secteur

STRUCTURATION : nos principaux métiers

Mission 1 : Structuration par filière : Textiles

La filière Textiles comprend 24 membres dont 20 actifs en Wallonie (annexe 1.1.1). C'est une filière hétérogène car elle regroupe des petites et des très grandes entreprises, des entreprises mono-flux et des entreprises multi-flux, des entreprises d'insertion et des associations de bénévoles.

Les trois plus grandes entreprises membres sont actives dans la collecte par bulles et sur le marché international du textile de seconde main. Elles sont réunies au sein de la coordination TOP.

Toutes les entreprises sont concernées par :

- La détérioration de la qualité du textile neuf ;
- La multiplication des opérateurs dans le secteur (vente en ligne, vide-dressing, etc.) qui diminue d'autant la qualité du textile collecté ;
- La concurrence du secteur privé ;
- Le peu de débouchés en matière de recyclage/remanufacturing ;
- Le positionnement de plus en plus clair de la grande distribution comme gestionnaire des textiles de seconde main.
- Une déstructuration durable de la chaîne de valeur et une fragilisation économique dues aux périodes de confinement.
- L'obligation européenne de collecte sélective.
- L'éventuelle mise en place d'une REP pour les textiles.

De plus, les entreprises effectuant de la collecte par bulles sont de plus en plus confrontées à :

- des vols de textiles dans leurs bulles, générant des pertes de textiles de qualité et des problèmes de propreté publique (le contenu des sacs est éparpillé dans les environs proches des bulles ;
- des collectes sauvages de la part d'opérateurs illégaux, entraînant des pertes économiques importantes pour le secteur liée à la perte d'une part du gisement de qualité et à l'abondance de textiles de mauvaises qualités se retrouvant dans les bulles (résidu du tri des collecteurs illégaux), entraînant des surcoûts d'évacuation pour les entreprises sociales ;
- Ces pratiques de vols et de collectes sauvages se sont renforcées au deuxième semestre 2021 en raison de la flambée des prix du textile « original de collecte ».

➤ **Rapport 2021**

- ❖ Coordonner et animer les réunions de filière et de la coordination TOP (collecteurs) ;

En 2021, RESSOURCES a organisé 2 réunions de filière Textiles et 12 réunions TOP. L'animation de la filière passe aussi par des rencontres plus informelles et le traitement de demandes spécifiques comme la collaboration directe avec un membre, une prise de position dans la presse, etc.

- ❖ Collecter et analyser les données relatives aux performances de la filière ;

Les performances de la filière ont été consignées dans l'observatoire 2021. Une analyse de ces performances y est également disponible.

- ❖ Identifier et développer de nouvelles stratégies de collecte, de traitement et de commercialisation des textiles dans le cadre d'un travail collectif avec les membres ;

RESSOURCES a présenté aux membres les possibilités de vente en ligne disponible à court terme pour les membres. L'objectif consiste à pouvoir basculer sur une solution virtuelle pour réduire les pertes dues à la fermeture des magasins au cas de reconfinement.

Par ailleurs, un projet de site de vente en ligne mutualisé est en cours de développement au sein de la fédération avec certains membres de la filière textile.

- ❖ Adopter une position du secteur relative à une REP et à la collecte sélective;

Un travail d'analyse est en cours d'élaboration afin de pouvoir déterminer une position argumentée. Ce travail est réalisé notamment par un benchmarking des études sur les REP textile en cours dans les pays européens via Rreuse et des contacts directs avec les différentes parties prenantes à une future REP (Circletex, DSD, Denuo, Herw!n).

RESSOURCES a contribué à la rédaction de la position de Rreuse relative à la stratégie textile de l'Union européenne (annexe 1.1.2).

RESSOURCES a organisé un colloque le 15 septembre 2021 pour réunir l'ensemble des acteurs belges concernés par une éventuelle future REP Textile (annexe 1.1.3). 75 personnes se sont retrouvées lors de l'évènement, dont les administrations régionales, les cabinets ministériels des trois Régions et du fédéral, des entreprises de collecte et de tri textile (sociales et privées), des entreprises de recyclage et des représentants de fédérations sectorielles. De nombreux contacts ont été établis lors de la préparation et le jour de l'évènement. Les travaux de définition d'une position du secteur sont en cours, réunissant les acteurs de la collecte, du tri, du réemploi et du recyclage des trois Régions du pays.

Mission 2 : Structuration par filière : DEEE

La filière DEEE (IT compris) comprend 22 membres (annexe 1.1.1). La diversité des activités des membres de cette filière est grande ; certains sont collecteurs et préparent à la réutilisation, d'autres font essentiellement de la préparation à la réutilisation. Certaines entreprises sont actives pour l'insertion socioprofessionnelle alors que d'autres ont fait de leur cœur de métier la formation. Les métiers sont également diversifiés compte tenu de la spécificité des compétences demandées pour les différents types d'appareils DEEE (gros blancs, IT, petits électros). Certains acteurs sont reconnus par Recupel, d'autres pas. Certaines activités sont rémunérées par Recupel, d'autres pas.

➤ **Rapport 2021**

- ❖ Coordonner et animer les réunions de filière et des sous-groupes GB, PEM et IT ;

La sous-filière IT s'est réunie pour la première fois le 18 mai pour un échange d'informations (annexe 1.2.1).

La sous-filière PEM s'est réunie pour la première fois le 21 octobre en visio-conférence (annexe 1.2.6).

Dans la sous-filière Gros Blancs, les coordinateurs/directeurs (annexe 1.2.2) et les encadrants techniques (annexe 1.2.3) se sont réunis respectivement les 26 janvier et 5 mars pour échanger sur les réponses apportées par chaque structure face à la nécessité de réorganisation interne pour faire face aux conséquences de la pandémie.

Les coordinateurs/directeurs se sont réunis le 14 septembre dans les locaux d'ElectroSOFIE (annexe 1.2.4) pour analyser les performances du secteur. La réunion s'est achevée avec une visite de l'atelier d'ElectroSOFIE.

Une dernière réunion a eu lieu le 30 novembre dans les locaux de RAPPEL (annexe 1.2.5). Cette réunion avait pour objet la dynamique du groupe et le programme d'action 2022.

Une réunion de la plénière DEEE, réunissant tous les membres actifs dans la filière, a eu lieu le 10 décembre en visio-conférence (annexe 1.2.7) avec à l'ordre du jour le retour sur l'année 2021, l'évaluation du plan de rémunération proposé par Recupel et les priorités pour 2022.

- ❖ Collecter et analyser les données relatives aux performances de la filière ;

Les données 2020 ont été récoltées et remises à Recupel le 16 février 2021 (Annexe 1.2.8).

Une deuxième vague de collecte de données a été organisée au mois de juin 2021. Cette collecte a pour objectif d'avoir une meilleure connaissance de l'évolution de la filière et de réfléchir collectivement aux perspectives de développement des membres de la filière. Ces données seront utilisées dans l'observatoire de la réutilisation.

- ❖ Identifier, analyser et favoriser de nouvelles stratégies de collecte, de traitement, de commercialisation et de réparation des DEEE dans le cadre d'un travail collectif avec les membres ;

Ressources est en contact avec Vanden Borre afin de mettre en place des collaborations possibles avec le secteur. Les membres de la filière sont intéressés par des partenariats sur les thèmes suivants :

- Réinsertion professionnelle : Vanden Borre cherche à recruter des profils techniques pour son atelier de réparation
- Gisement d'appareils : améliorer le caractère préservant des appareils collectés par les membres.

Henrotte, un prestataire de service en logistique pour des producteurs et distributeurs belges a pris contact avec la fédération afin de mettre en filière de réemploi les appareils qu'ils collectent. Au-delà de l'aspect organisationnel à aborder pour que ce genre de partenariat soit une réussite, l'aspect financier joue aussi un rôle important. En 2021, le dialogue entre Henrotte et les membres intéressés n'a pas permis de trouver une solution financière viable pour tous. De nouvelles tentatives seront menées en 2022.

Ressources a pris contact avec Electro Dépôt dans l'objectif de devenir une nouvelle source d'approvisionnement. Une rencontre a eu lieu le 21 décembre dans les locaux du Plein Air. Elle s'est soldée par un accord oral qui sera suivi par la formalisation d'une convention au début de l'année 2022.

- ❖ Négocier avec Recupel une nouvelle convention-cadre qui comprend un système de rémunération et des conditions favorables à la préparation à la réutilisation ;

Les négociations pour la nouvelle convention ont été menées sur 2 fronts :

- La rémunération des activités de collecte et de réutilisation des membres.
- Les généralisation de la collecte préservante et l'accès au gisement pour les petits électroménagers.

Une proposition de convention a été envoyée par Recupel le 5 mai 2021. Étant donné les différentes restitutions envoyées par courriels aux membres (annexes 1.2.9 à 1.2.12), les grandes lignes de la convention étaient déjà connues par ces derniers.

Les membres ont reconfirmé leur désaccord face à la proposition de Recupel et plus particulièrement face aux niveaux de rémunération des activités de réemploi qui contribue de manière marginale (10€/tonne réutilisée) à rééquilibrer le poids financier supporté par la RW et les acteurs du réemploi.

La réunion de coordination avec les représentants des Régions du 19 octobre a lancé les premières pistes pour une nouvelle proposition de plan de rémunération. Fin 2021, Recupel a proposé un nouveau niveau de rémunération (annexe 1.2.13). Le montant proposé est significativement plus élevé et simplifié.

Le plan a été approuvé par les membres lors de la plénière DEEE du 10 décembre même s'il reste encore quelques questions d'ordre opérationnel. Cet accord de principe des entreprises est néanmoins conditionné à la continuité des subsides de réutilisation wallons. La formalisation de l'accord-cadre aura lieu au début de l'année 2022.

- ❖ Mettre en œuvre et suivre la convention avec Recupel.

Ce point sera traité une fois la convention signée.

Mission 3 : Structuration par filière : Objets et matériaux du quotidien

Cette filière regroupe 29 entreprises de taille et de vocation très différentes (annexe 1.1.1) mais qui se rejoignent par une activité de réutilisation de biens de seconde main. On y retrouve des objets encombrants tels le mobilier ou la décoration mais aussi des objets plus petits comme les livres, la vaisselle ou les jouets. Cette filière réfléchit aussi à la vente auprès des particuliers de matériaux issus de la filière « déconstruction » (voir action 11) ou autres types de matériaux.

Ces opérateurs généralistes répondent à un besoin de la population qui souhaite se débarrasser de ce qu'elle a en trop et qui est inusité mais aussi de proposer des magasins de seconde main au large choix. Certaines entreprises disposent de centres de tri permettant de traiter une quantité importante d'objets tandis que d'autres fonctionnent plus sur base d'apport qualitatif.

Au niveau des objets du quotidien, l'enjeu est local. RESSOURCES propose de réunir les acteurs de la fédération pour voir quelles sont les synergies opérationnelles possibles pour développer les services dans une région (collecte, traitement et vente). Dans la même optique, il conviendra d'activer des contacts au niveau de chaque intercommunale en charge des matières en lien avec l'activité de nos opérateurs (déchet et économie circulaire). L'objectif est de développer des pôles territoriaux des acteurs de la récup' en économie sociale au niveau de chaque intercommunale de la Région Wallonne.

➤ Rapport 2021

- ❖ Coordonner et animer les réunions de filière sur base de 8 pôles territoriaux en RW :
 - Luxembourg

Suite à l'état des lieux (Annexe 1.3.1) et au plan de développement (Annexe 1.3.2) développé avec les 5 membres actifs dans la zone Idelux, RESSOURCES a accompagné l'Entrep'eau, Dureco et Terre asbl dans

la création de la ressourcerie Famenne-Ardenne-Gaume qui a démarré son activité en août 2021 grâce à un fonds d'impulsion régional (Annexe 1.3.3) octroyé à Groupe Terre.

RESSOURCES qui conseille les 3 partenaires du projet, a permis d'intégrer l'ASBL les 3B de Marche-en-Famenne au projet, mène les discussions avec IDELUX – sans résultat pour le moment – et contacte les associations locales pour leur expliquer le projet et identifier de potentielles collaborations.

Les premiers résultats en lien avec la proposition de services (Annexe 1.3.4) sont encourageants et poussent les partenaires à poursuivre la collaboration. Sur les 4 mois d'activités en 2021, 450 ménages ont bénéficié de la collecte d'encombrants réutilisables à domicile, 100 tonnes ont été collectées et 60 revendues.

En 2022, le projet de Ressourcerie doit se structurer et définir son modèle d'affaires pour le rendre pérenne.

- Cœur du Hainaut

L'état des lieux (Annexe 1.3.5) et le plan de développement (Annexe 1.3.6) ont été réalisés en début d'année. Par la suite, RESSOURCES et les opérateurs de la zone ont été sollicités par IDEA pour participer à la dynamique d'économie circulaire dans le GT Communes et CPAS. RESSOURCES leur a présenté les modèles de RESSOURCERIE le 29 mars (Annexe 1.3.7). Depuis, RESSOURCES suit les discussions et accompagne le projet de création d'une ressourcerie dans la zone. RESSOURCES a notamment contribué aux discussions sur la structuration du projet de ressourcerie lors de la réunion du 20 décembre 2021.

- Sud Hainaut

RESSOURCES accompagne, avec Credal, deux porteuses de projet dans la zone Sud Hainaut. Le projet consiste à offrir un service inexistant dans cette zone à savoir la revalorisation des objets du quotidien en circuit court sur base d'une collecte écrémante (Annexe 1.3.8). Un Plan de développement a été rédigé et partagé avec les parties prenantes (Annexe 1.3.9). Une fois créée, l'asbl R Sud Hainaut a passé un accord de collaboration avec l'Intercommunale Ipalle. L'accord prévoit un soutien structurel pour l'année 2022.

La structure mènera ses activités sur le site de l'Abbaye d'Aulne jusqu'au printemps 2022. Une implémentation ferme est en cours de recherche dans la zone.

Suite au lancement de l'activité, R Sud Hainaut ASBL est devenue membre de RESSOURCES.

- BW

A la demande d'InBW, Ressources a réalisé et présenté un état des lieux des acteurs sur le territoire. Lors d'une rencontre le 22 décembre 2021, des pistes de collaborations potentielles entre InBW et RESSOURCES et ses membres ont été identifiées.

- ❖ *Négocier et suivre la mise en œuvre de la REP matelas ;*

RESSOURCES participe avec la région et Valumat à l'établissement du cadre qui met en œuvre l'obligation de reprise des matelas usagés. La préparation au réemploi est reconnue comme mode de traitement de déchets et les centres de réutilisation agréés sont repris dans le dispositif. La convention environnementale n'ayant pas encore été adoptée définitivement, la convention-cadre entre Valumat et RESSOURCES n'a pas encore pu être finalisée et signée (cfr Mission 16).

À l'initiative de l'OVAM, RESSOURCES participe au GT sur les questions de la réutilisation avec Valumat, Herwin! et le DSD (annexes 1.3.10 et 1.3.11). La situation n'est pas encore suffisamment claire pour avoir une évaluation du nouveau dispositif. Les opérateurs de RESSOURCES restent prudents en matière de collecte car la proposition actuelle de reprise de matelas usagés non-réutilisables n'est pas efficiente (annexe 1.3.12) malgré une révision à la hausse de la rétribution à la tonne traitée. Par ailleurs, le soutien à la préparation au réemploi n'est pas encore effectif.

- ❖ *Développer une position sur une REP meubles avec les membres.*

RESSOURCES répond aux sollicitations dans le cadre de l'étude d'opportunité sur la mise en place d'une REP meubles en Wallonie. RESSOURCES représente ses membres au comité de suivi travail (Annexe 1.3.13) et prépare un positionnement du secteur.

Mission 4 : Gouvernance et communication interne

La communication interne au réseau des membres constitue une condition nécessaire au bon fonctionnement de la Fédération.

- **Rapport 2021**

RESSOURCES a publié 20 Newsletters en 2021. La Newsletter constitue le support de la communication interne à la Fédération et vers les partenaires clés. Les rubriques Fédération, Membres, Inspiration, Coup de pouce et Agenda ont été maintenus ainsi que la rubrique « Actualité covid » afin de continuer à informer les membres de toute l'actualité du secteur. Le nombre d'abonnés est de 253 personnes et le taux d'ouverture est de 41%.

Durant le second semestre 2021, le nouveau responsable communication a développé d'un nouveau Template de Newsletters, plus lisible et intégrant des contenus audio (podcasts) et vidéos (interviews/reportages). Ces adaptations s'inscrivent dans le cadre du plan de transformation digital entamé par la Fédération. Par ailleurs, une rubrique Edito et Positionnement sont venus renforcer le contenu des Newsletters.

Le Rapport d'Activités 2020 de la Fédération (annexe 1.4.1) a été communiqué dans le cadre de l'Assemblée Générale de RESSOURCES le 10 juin 2021 et est disponible sur le site web de la fédération.

Une réunion avec les nouveaux membres de la Fédération ainsi que les nouveaux collaborateurs des membres a été organisée le 11 février 2021 après l'Assemblée Générale de janvier. Durant le dernier quadrimestre, avec l'arrivée d'un nouveau responsable Communication, une série de rencontres, notamment avec les nouveaux membres, a été organisée. L'objectif est de leur présenter les missions et services de la Fédération, de les impliquer dans les projets et filières et de les mettre en contact avec l'équipe de RESSOURCES. Ce lien entre la Fédération et les membres est important à maintenir et cela surtout en sortie de crise sanitaire.

Une journée d'équipe a eu lieu le 24 juin afin de pouvoir rassembler toute l'équipe en présentiel après plus d'un an de fonctionnement en télétravail. Cet objectif de réunir l'équipe est également couplé avec celui d'aller à la rencontre de nos membres avec des visites d'entreprises organisées tout au long de la journée..

PROFESSIONALISATION : nos démarches Qualité

Mission 5 : Promotion du service à la clientèle : Rec'Up

Le label Rec'Up a été développé afin de doter les membres d'un outil de promotion de la qualité adapté aux conditions de travail des entreprises sociales et circulaires. Depuis sa création, ce label connaît une croissance régulière tant du nombre d'entreprises impliquées dans la démarche que de sites (60 sites) labellisés. Par ailleurs, Rec'Up est reconnu par la Région comme démarche qualité permettant l'agrément d'entreprise de réutilisation.

Le label Rec'Up définit des critères d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises labellisées Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale. Elle se traduit par des audits tous les 18 mois des sites engagés dans la démarche.

Le label Rec 'Up est en continuelle évolution. RESSOURCES adapte la méthodologie du label en fonction de la nature des critères à vérifier (respect des normes fondamentales et amélioration continue) et complète régulièrement son set de critères.

A côté de la démarche formelle de certification, le groupe des entreprises labellisées Rec'Up sert de lieu d'émergence de nouveaux projets communs autour de l'évolution des métiers, comme la digitalisation de certaines activités ou le développement d'un programme de formation.

➤ Rapport 2021

29 sites ont été audités en début d'année que ce soit via le système d'audits croisés ou d'audits internes. À l'automne, 37 autres sites ont été audités. Trois plénières (Annexes 1.5.1, 1.5.2, 1.5.4) et deux CoPil (annexe 1.5.3, 1.5.5 et 1.5.6) ont été organisés.

Fin 2021, après la mise en œuvre des mesures d'amélioration, les 66 sites audités en 2021 ont été labellisés avec une validité du certificat de 18 mois. La prochaine vague d'audits est prévue en automne 2022.

Face à l'augmentation des sites à auditer, les structures ayant réussi trois audits d'affilés peuvent réaliser l'audit suivant en interne et communiquer l'ensemble des informations à la Fédération.

En 2021, RESSOURCES a également renouvelé le Comité de Pilotage du label et en a profité pour le renforcer avec la présence d'un nouvel expert qualité.

Mission 6 : Les garanties sur les électroménagers : ElectroREV

Les garanties offertes sur les biens de seconde main sont un atout majeur pour rassurer le client sur la qualité et le service des biens revendus. Dès lors, ElectroREV est un levier pour promouvoir la vente des biens électroménagers et doit faire l'objet d'une attention particulière. Ce projet assure également la professionnalisation des ateliers de réutilisation du secteur et permet un échange de bonnes pratiques entre membres de cette filière.

➤ **Rapport 2021**

❖ *Organiser et coordonner les réunions ElectroREV*

RESSOURCES a coordonné des réunions de la sous-filière Gros Blancs/ElectroREV les 16 janvier, 5 mars, 14 septembre et 30 novembre (cfr Mission 2, point 1).

❖ *Étudier la faisabilité d'extension du label aux petits électros (PEM) et au matériel informatique*

La situation des membres actifs dans le réemploi des DEEE est particulière. En grande majorité, les membres vendant des petits électros (PEM) sont soit des structures de petite taille avec des ressources limitées, soit des structures qui n'ont pas les ressources et/ou l'expertise pour réparer les PEM.

Lors de la réunion de sous-filière PEM du 21 octobre (annexe 1.2.6), les membres ont soulevé la difficulté de mettre au point des standards de réparation étant donné la diversité des PEM et leur prix de vente.

Lors de la plénière DEEE du 10 décembre (annexe 1.2.7), les membres se sont mis d'accord sur un premier chantier concernant la détermination de standard de qualité dans le traitement des PEM et du matériel IT. Cette étape permettra d'ouvrir la discussion sur l'uniformisation des procédures de révision et ultérieurement si les membres le souhaitent et si le contexte économique fait plus sens, une labélisation sera possible.

Le premier groupe de travail sera lancé en première partie de l'année 2022.

❖ *Organiser les audits de certification*

L'audit du Hublot a été mené le 11 mars avec succès (voir annexe 1.6.1).

L'audit de Restor, initialement prévu le 25 mars, puis reporté au 9 décembre n'a pas encore eu lieu en raison du renforcement des mesures sanitaires. À ce jour, une nouvelle date n'a pas encore été confirmée.

❖ *Promouvoir le label auprès d'autres entreprises sociales*

RESSOURCES a présenté le label à Circular Brussels, un nouveau membre actif dans la filière DEEE.

❖ *Gérer l'image du label (site web, outillage des membres, projets communs, presse).*

RESSOURCES continue à fournir des outils de communication du label (panneaux, autocollant et modes d'emploi) aux membres.

Mission 7 : Le capital social : Solid'R

Solid'R, label éthique, est un outil qui a été développé pour différencier l'économie sociale du secteur privé sur le marché, notamment lors de la collecte des textiles. Ce label a pour but de rassurer le donateur/client sur la finalité sociale des bénéfices générés par les activités de l'entreprise labellisée. Chaque année, un organisme d'audit externe procède à l'examen du respect des critères.

Ce label vient de faire l'objet d'une extension européenne, avec des membres certifiés en Italie, en France et en Espagne. Il devient également une référence au niveau communal, voire au niveau des intercommunales.

➤ **Rapport 2021**

❖ *Organiser les réunions du comité international Solid'R ;*

RESSOURCES a coordonné 5 réunions du comité international Solid'R en 2021. Elles ont permis de préciser le positionnement du label et d'identifier les perspectives de développement de Solid'R.

❖ *Renforcer et coordonner les audits annuels ;*

Une réunion avec Ethibel (auditeur/certificateur) a eu lieu le 2 février 2021 notamment sur la question du renforcement des audits. Par ailleurs, une étude de faisabilité de déléguer les audits à des organismes nationaux est en cours. Les raisons de cette étude sont multiples :

- Amélioration de la qualité des audits (en langue nationale)
- Gain économique (moins de frais de déplacement et d'hébergement)
- Gain environnemental (moins de distance à parcourir)
- ❖ *Définir une stratégie de développement du label en Belgique et en Europe ;*

Ce point est en cours de traitement au sein du Comité international en concertation avec le Conseil d'administration de Ressources.

- ❖ *Gérer l'image du label (site web, outillage des membres, projets communs, presse) et rechercher des moyens supplémentaires pour assurer la communication sur le label ;*

Un stagiaire en marketing a rejoint l'équipe de RESSOURCES de février à mai 2021 pour travailler sur une stratégie de communication digitale pour le label Solid'R. Son travail s'intègre dans le cadre de la réflexion sur le positionnement du label et sera prochainement discuté avec les membres.

À la suite du stage, il a été identifié un besoin pour une communication propre au label Solid'R pour le niveau international. Une nouvelle page dédiée à Solid'R international est en création. Les objectifs poursuivis sont la clarification de la communication générale de Solid'R en se recentrant sur les critères d'économie sociale que le label certifie pour une communication destinée à des entreprises.

Mission 8 : Veille juridique : rédaction de fiches et diffusion des informations utiles aux membres

Les entreprises sociales et circulaires sont soumises à la législation déchets mais également à toutes les réglementations visant directement ou indirectement les entreprises.

RESSOURCES informe les membres de la Fédération de toute modification ou nouveauté juridique ayant un impact sur leurs activités. RESSOURCES veille également à diffuser ces informations de façon accessible pour des entreprises n'ayant pas de service juridique interne.

➤ **Rapport 2021**

- ❖ *Assurer la veille juridique pour le secteur*

La veille juridique est assurée tout au long de l'année par la consultation de diverses publications, newsletters et sites internet. Une veille spécifique aux mesures Covid a été menée en vue d'informer au mieux les entreprises sur les mesures à prendre, les règles à respecter et les aides disponibles.

- ❖ *Diffuser les informations juridiques pertinentes vers les membres*
 - Via Newsletters

Les conseils juridiques fournis via la newsletter ont essentiellement concerné le suivi des mesures Covid impactant les entreprises ainsi que les réformes du Décret Déchet, du dispositif APE, du registre UBO, ainsi que la réglementation TVA relative aux dons de biens non alimentaires.
 - Via les fiches juridiques

RESSOURCES a mis à jour les fiches Registre UBO, Permis d'environnement -les transformations, Publicité des actes des ASBL et Défraiement des volontaires, Les mentions obligatoires sur les documents des entreprises. De nouvelles fiches concernent la vente en ligne ainsi que la TVA sur les dons de biens non-alimentaires (annexe 1.8.1).
 - Via des conseils personnalisés

En 2021, 36 entreprises ont été conseillées individuellement (Annexe 1.8.2).
- ❖ *Contribuer aux avis du pôle environnement-section déchets du CESEW, du CWES et de Concertes ;*
 - CESEW-Pôle environnement :

Ressource a participé activement aux avis suivants :

 - Avant-Projet de Décret relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique RESSOURCES a participé à 12 séances ainsi qu'au groupe de travail consacré à l'article 45.

- Avant-Projet de Décret modifiant le Décret du 6 mai 2019 relatif à la délinquance environnementale et divers autres décrets et Stratégie de politique répressive environnementale. RESSOURCES a participé aux 5 séances consacrées à ces dossiers.
- Projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 juin 2001 favorisant la valorisation de certains déchets, l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2019 portant exécution de la procédure de sortie du statut de déchet et l'arrêté du 05 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents.
- Projet de convention environnementale relative à l'obligation de reprise des matelas usagés.
- Guide relatif à la gestion des terres.
- CWES

RESSOURCES a participé à 7 réunions du CWES et a contribué aux discussions sur la réforme du Décret Agences-Conseil ainsi que les modifications des textes régionaux en lien avec la réforme du Code des Sociétés et Association, la réforme du Décret APE ainsi que l'Appel à projets en économie sociale visant à soutenir les coopératives immobilières sociales dans l'acquisition de logement privatif en Wallonie à destination des femmes victimes de violences.

Le CWES poursuit ses réflexions sur la question de la participation et a organisé des présentations quant à la mise en œuvre des principes de l'économie sociale, une expérience concrète de participation ainsi que sur les SCIC et SCOP et le projet ES-Cap.
- ConcertES

RESSOURCES participe activement au CA et à l'AG de ConcertES. RESSOURCES a notamment proposé et obtenu un travail collaboratif de préparation des programmations 21-24 des fonds structurels européens et le développement d'une stratégie collective de développement de l'économie sociale en Région bruxelloise.

RESSOURCES a participé activement au GT communication de ConcertES qui a développé la campagne de communication « Acteurs de l'ES ». Grâce à cette implication, les membres de RESSOURCES ont bénéficié de visibilité et ont relayé la campagne.

RESSOURCES a également participé au Jury de sélection des candidats pour le prix de l'Économie sociale, coordonné par ConcertES et Step Entreprendre.

❖ *Répondre aux sollicitations des administrations et cabinets ministériels relatives au secteur.*

RESSOURCES a été sollicitée et a remis des avis sur l'Avant-Projet de Décret relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique et sur l'Avant-Projet d'arrêté du Gouvernement wallon favorisant la hiérarchie des déchets et la circularité des matières.

DEVELOPPEMENT du secteur : veille stratégique

Mission 9 : Développement du réseau : politique de membership

Le réseau est une structure vivante qui enregistre régulièrement des sorties (le plus souvent pour cessation d'activités en lien avec les déchets) et des entrées dues à la création de nouvelles entreprises ou du développement de nouvelles activités dans le secteur des déchets d'entreprises sociales existantes.

RESSOURCES assure le développement de son réseau par la prospection de nouveaux membres et donne réponse aux éventuels porteurs de projets quant au développement d'activités en matière de réemploi.

➤ Rapport 2021

En 2021, les instances de RESSOURCES ont adopté une révision de la procédure et des critères d'adhésion à la Fédération. Ces modifications clarifient et simplifient la procédure d'adhésion et facilitent l'intégration des acteurs émergents du secteur.

Lors de l'Assemblée générale du 21 janvier 2021, RESSOURCES a accueilli PMR Recup, Circualr Brussels et BatiTerre.

L'Assemblée générale du 10 juin 2021 a accueilli La Fondation pour l'Inclusion Digitale et Repair Together comme membre et Usitoo comme sympathisant.

Le Conseil d'administration du 30 septembre a estimé que la candidature d'Entourloop était prématurée.

L'Assemblée générale du 10 décembre 2021 a validé l'adhésion de la R-Sud Hainaut comme membre.

Par ailleurs, l'équipe de RESSOURCES est en contact avec 15 structures ou projets identifiés comme membres ou sympathisants potentiels.

Fin 2021, RESSOURCES rassemble 54 membres et 13 sympathisants (annexe 1.1.1).

Mission 10 : Développement du réseau : remanufacturing

Le remanufacturing est un processus de création d'objets nouveaux à partir du réemploi de matières usagées. C'est une activité en pleine expérimentation qui vise à améliorer les performances environnementales des entreprises et à diversifier leurs activités. En effet, de nombreux biens collectés ne peuvent être réutilisés, par contre le démantèlement de ces biens fournit des matières premières secondaires qui sont, elles, réutilisables. La difficulté majeure de cette activité est d'aboutir à un processus standardisé avec des matériaux de départ hétérogènes mais aussi d'avoir un modèle économique soutenable.

RESSOURCES sensibilise les acteurs au processus de remanufacturing et cherche d'éventuelles pistes de développement en la matière.

➤ **Rapport 2021**

RESSOURCES a invité ses membres à développer des projets de remanufacturing, notamment dans le cadre des appels à projets réutilisation, GO Circular et déchets-ressources. Pour se faire, RESSOURCES a notamment organisé une session d'inspiration lors de son Assemblée générale du 10 juin 2021.

Mission 11 : Développement du réseau : Matériaux de déconstruction

Le secteur de la construction est un pourvoyeur important par le volume et la variété des déchets qui pourraient être réutilisés. Ce secteur reste cependant encore relativement peu attractif pour les entreprises sociales tant les contraintes sont nombreuses : réglementation sectorielle contraignante, nécessité de normes pour certains produits, contraintes d'espaces de stockage, coûts de main-d'œuvre et logistique, filière peu connue, etc.

RESSOURCES sensibilise les acteurs à la réutilisation des matériaux de construction et cherche d'éventuelles pistes de développement en la matière.

➤ **Rapport 2021**

❖ *Démarrer une filière matériau de construction au sein de RESSOURCES ;*

RESSOURCES a lancé la filière déconstruction le 02 mars 2021. En 2021, la filière s'est réunie à 7 reprises.

Cette filière rassemble dans un premier temps uniquement les 3 membres de RESSOURCES actifs dans la déconstruction sélective des bâtiments. Actuelle. Des membres de RESSOURCES étant actifs dans la vente de matériaux de construction (sans déconstruction) seront invités à rejoindre une autre instance de la filière, les enjeux étant très différents de ceux liés aux activités de déconstruction sélective.

❖ *Identifier des projets communs de collecte, traitement et revente de matériaux ;*

L'accent est mis sur des projets de revente des matériaux. Actuellement, la filière ne manque pas de possibilité de collecte. Par contre, il existe très peu de débouchés pour les raisons évoquées plus haut. Un des freins principaux à l'utilisation des matériaux de construction de réemploi est le manque de visibilité et la faiblesse de l'offre.

Une plateforme de vente en ligne a été lancée par un de nos membres au début du mois de juin. L'outil virtuel a été pensé pour être rassembleur et est développé en Open Source afin de pouvoir réunir tous les membres de RESSOURCES et d'autres acteurs privés du secteur. Cet outil sera aussi compatible avec la solution envisagée par RESSOURCES pour la vente en ligne de l'ensemble des flux gérés par ses membres. L'intention est de donner une grande visibilité aux matériaux de réemploi et de garantir une offre généreuse pour inciter les porteurs de projet à les utiliser.

Un projet de traitement des châssis est en cours chez un de nos membres. L'intention est de valoriser au mieux ce flux difficilement réutilisable à l'état brut (notamment en raison de normes énergétiques de plus en plus ambitieuses). Le projet porte sur la création de modules pour utilisation comme cloisons intérieures.

- ❖ *Développer, en collaboration avec SAW, une animation économique des acteurs ES de la construction ;*

Pour réussir à capter l'intérêt des entreprises sociales de construction, l'offre de matériaux doit être attrayante. Après une analyse de l'offre actuellement disponible, il est trop tôt pour démarrer une plate-forme d'animation économique orientée « achats ». Un travail de sensibilisation des entreprises de construction en économie sociale sera effectué en 2022 pour les encourager à circulariser leurs pratiques (dépôts des matériaux réutilisables aux spécialistes du réemploi, permettant de développer et l'offre et rendant le réemploi plus attractif à l'achat).

- ❖ *Participer à la dynamique régionale et interrégionale visant le développement de la filière de réutilisation de matériaux de construction ;*

RESSOURCES fait partie de la Task Force « Construction » du plan CIRCULAR WALLONIA.

RESSOURCES fait partie de la section « déchets/ressources » du comité technique (SPW).

- ❖ *Poursuivre les échanges avec la CCW (cahier des charges, inventaires des déchets de démolition, BIM, actions auprès d'architectes, etc .)*

La question des inventaires est actuellement discutée dans le cadre de l'AGW hiérarchie des déchets/ressources avec les représentants du secteur au sein du comité technique.

Pôle 2 : RESSOURCES représente le secteur : positionnement en tant qu'expert

Mission 12 : Suivi des performances des opérateurs de terrain et du PwD-R

RESSOURCES collecte, traite les données des opérateurs de terrain et rédige un observatoire annuel.

Toutes les données collectées par RESSOURCES auprès de ses membres sont transmises sur base volontaire. Le taux de couverture n'atteint jamais 100 % des membres, néanmoins, les membres qui collectent et traitent des tonnages importants sont généralement dotés d'outils de suivi efficace. Leurs données sont fiables et représentent la grande majorité des biens collectés et traités par le réseau des membres.

➤ Rapport 2021

Le travail de l'établissement des indicateurs s'est fait sur base de l'analyse du PwD-R avec l'administration mais aussi sur base des besoins du secteur. La demande d'un set de données 2020 spécifique a été élaborée et communiquée aux membres en mai 2021 (Annexe 2.12.1).

Les données 2020 ont été collectées, traitées, vérifiées et analysées avec les membres. Elles sont présentées dans l'observatoire de la réutilisation 2021 (annexe 2.12.2).

Depuis 2009 et le début de la collecte des performances de ses membres, les données collectées sur les filières historiques montraient une augmentation constante portée tant par l'augmentation du nombre de membres que par la croissance intrinsèque des entreprises.

En 2020, avec la fermeture des points de vente pendant plusieurs mois, les quantités réutilisées localement (vendues en seconde main en Wallonie) ont logiquement diminué. Les filières historiques de RESSOURCES ont subi une baisse généralisée de 30% des quantités réutilisées localement.

PERFORMANCES 19-20 (en tonnes)		COLLECTE			REUTILISATION LOCALE		
		2019	2020	19-20	2019	2020	19-20
TEXTILE	Wallonie	24.309	23.940	-1,52%	837	591	-29,39%
	Bruxelles-Capital	5.095	5.070	-0,49%	1.009	671	-33,50%
	TOTAL	29.404	29.010	-1,34%	1.846	1.262	-31,64%
OBJETS DU QUOTIDIEN	Wallonie	18.247	18.700	2,48%	5.512	3.623	-34,27%
	Bruxelles-Capital	2.525	1.781	-29,47%	1.575	831	-47,24%
	TOTAL	20.772	20.481	-1,40%	7.087	4.454	-37,15%
DEEE	Wallonie	20.420	23.701	16,07%	448	495	10,53%
	Bruxelles-Capital	1.085	1.072	-1,22%	377	270	-28,32%
	TOTAL	21.505	24.773	15,20%	825	765	-7,22%
VELOS	Wallonie		23			19	
	Bruxelles-Capital		13			7	
	TOTAL	0	36			26	
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Wallonie	7.760	8.844	13,97%	452	381	-15,71%
	Bruxelles-Capital	0	24		0	5	
	TOTAL	7.760	8.868	14,28%	452	386	-14,60%
TOTAL	Wallonie	70.736	75.208	6,32%	7.249	5.109	-29,52%
	Bruxelles-Capital	8.705	7.959	-8,57%	2.961	1.784	-39,74%
	TOTAL	79.441	83.168	4,69%	10.210	6.893	-32,48%

Notons que malgré le fort impact de la crise sur les activités des entreprises sociales et circulaires, l'emploi dans le secteur n'a baissé que faiblement en 2020 par rapport à 2019 (-7,87%). La baisse s'explique par la difficulté de recruter et des personnes en insertion ou en formation. Le nombre de postes sur payroll a, au contraire, augmenté sur cette période. Il s'agit sans nul doute de l'effet conjugué de la volonté des entreprises sociales de maintenir à tout prix l'emploi et de préserver leur impact social et des mesures de soutien mises en œuvre par la Région et le Fédéral.

EVOLUTION DE L'EMPLOI 2019 - 2020	Par poste			19-20
	2018	2019	2020	
WALLONIE	1.862	1.875	1.826	-2,61%
<i>emplois</i>	<i>1.034</i>	<i>1.052</i>	<i>1.018</i>	-3,23%
<i>art 60</i>	<i>377</i>	<i>311</i>	<i>362</i>	16,40%
<i>apprenants</i>	<i>451</i>	<i>512</i>	<i>446</i>	-12,89%
BRUXELLES	891	1.123	936	-16,65%
<i>emplois</i>	<i>399</i>	<i>514</i>	<i>730</i>	42,02%
<i>art 60</i>	<i>134</i>	<i>309</i>	<i>132</i>	-57,28%
<i>apprenants</i>	<i>358</i>	<i>300</i>	<i>74</i>	-75,33%
TOTAL	2.753	2.998	2.762	-7,87%
<i>emplois</i>	<i>1.433</i>	<i>1.566</i>	<i>1.748</i>	11,62%
<i>art 60</i>	<i>511</i>	<i>620</i>	<i>494</i>	-20,32%
<i>apprenants</i>	<i>809</i>	<i>812</i>	<i>520</i>	-35,96%

En 2021, RESSOURCES a pour la première fois mesuré l'impact CO2 de l'activité du secteur.

Le calcul d'impact de la réutilisation a été réalisé sur base de nouveaux critères plus environnementaux (cycle de vie, impact co2, ...). A cet égard RESSOURCES a bénéficié de l'outil de conversion créé aux Pays-Bas (Annexes 2.12.3 et 2.12.4).

Sur base des données collectées auprès de ses membres, les quantités de biens et matériaux réutilisés ont permis une économie nette d'un peu plus de 80.000 tonnes de CO2 en 2021.

Mission 13 : Cadre législatif : Suivi des arrêtés spécifiques au secteur

L'AGW du 3 avril 2014 est un levier de développement de la réutilisation. RESSOURCES en fait la promotion auprès de ses membres et les accompagne, si nécessaire, dans la procédure d'agrément. RESSOURCES recueille les difficultés des membres agréés et, sur cette base, élabore des propositions d'amélioration.

L'AGW du 23 avril 2009 encadre la collecte des textiles ménagers. Il structure le développement des réseaux de collecte. Dans ce cadre, RESSOURCES assure l'interface avec les autorités pour lutter contre les opérateurs illégaux et renforcer l'arrêté.

L'AGW du 23 septembre 2010 instaurant une obligation de reprise de certains déchets et plus spécifiquement sur l'obligation de reprise des DEEE qui doit faire l'objet d'une attention particulière. RESSOURCES veille à soutenir la Région à cet égard, notamment sur la réponse à donner au Conseil d'État.

De manière générale, RESSOURCES veille au renforcement des arrêtés spécifiques à son secteur.

➤ **Rapport 2021**

- ❖ *Conseiller les membres dans la mise en œuvre des AGW ;*

RESSOURCES a conseillé RetriVal, Dabeï et Dureco concernant leur (future) demande d'agrément réutilisation.

- ❖ *Assurer le suivi des dossiers de reconnaissance et de subventionnement des entreprises agréées ;*

RESSOURCES rappelle régulièrement les obligations liées à l'agrément réutilisation directement aux membres concernés et via sa newsletter.

RESSOURCES a suivi le dossier de l'immunisation des subventions dans le cadre des mesures de soutien Covid.

- ❖ *Participer au suivi des coûts dans le cadre de l'arrêté réutilisation et construire progressivement l'observatoire des coûts sur la base d'une méthodologie adoptée en commun par le DSD et RESSOURCES ;*

RESSOURCES a rappelé à ses membres agréés leur obligation de rapportage.

Pour RESSOURCES, le suivi des coûts n'est pas encore optimal. L'outil reste trop lourd pour la plupart des entreprises agréées et les résultats sont trop volatiles que pour pouvoir en tirer des conclusions. Le système de calcul des coûts sera par ailleurs évalué et discuté dans le cadre de la révision de l'AGW réutilisation.

- ❖ *Commenter les recommandations de l'étude « standard cost models » de l'agrément réutilisation ;*

RESSOURCES n'a pas reçu les recommandations de cette étude

- ❖ *Répondre aux sollicitations de l'administration concernant le cahier des charges de l'étude sur la révision de l'agrément réutilisation et de la subsidiation régionale ;*

RESSOURCES a été informé de sa participation au comité de suivi de l'étude et y participera activement.

- ❖ *Proposer des recommandations pour la révision de l'agrément réutilisation ;*

RESSOURCES a préparé une évaluation de l'Agrément. La session prévue lors de l'AG de décembre a dû être annulée en raison du passage en visio-conférence. L'évaluation et le développement de recommandations sont planifiés en 2022 et permettront de nourrir l'étude sur la révision de l'agrément.

- ❖ *Suivre la mise en œuvre de l'AGW relatif à l'obligation de reprise des matelas usagés.*

RESSOURCES suit et tient informé l'administration de la mise en œuvre de la REP Matelas, et notamment des difficultés liées au coût de la mise en filière de recyclage qui ne permet actuellement pas aux collecteurs de rentrer dans leurs frais et donc de contribuer aux objectifs de recyclages. Le montant de la rétribution a été revu pour mieux couvrir les coûts du recyclage, mais les premières informations reçues laissent penser que le seul recycleur présent sur le marché wallon a adapté ses prix en conséquence.

RESSOURCES accompagne un membre dans son projet de création d'une unité de démantèlement des matelas basée en Région wallonne.

- ❖ *Répondre aux sollicitations de l'administration concernant la révision de l'AGW coût-vérité, notamment sur la définition du service minimum.*

RESSOURCES a émis des propositions quant à la modification de l'AGW coût-vérité dans le cadre de sa consultation relative à l'Avant-Projet d'arrêté du Gouvernement wallon favorisant la hiérarchie des déchets et la circularité des matières afin de favoriser au mieux le développement de la collecte préservante à domicile d'objets réutilisables.

- ❖ *Répondre aux sollicitations de l'administration concernant l'AGW relatif aux collectes sélectives (dès 02/2021) ;*

RESSOURCES participe au Comité d'accompagnement de l'étude sur les collectes sélectives qui a identifié les encombrants réutilisables comme potentiel flux à collecter sélectivement.

- ❖ *Adopter une position sur le projet de décret déchet, notamment sur la notion de surcompensation.*

La révision du Décret Déchets a fait l'objet d'un important travail au sein du CESE-Pôle environnement, ainsi que de la rédaction d'un avis d'initiative adressé directement au cabinet.

La notion de surcompensation est liée à l'AGW réutilisation qui sera évaluée en 2022. RESSOURCES intègre le comité de suivi de l'étude évaluative et contribuera aux travaux notamment en apportant son évaluation du système de surcompensation.

- ❖ *Participer au comité d'accompagnement de l'étude menée pour le DSD sur les poids moyens.*

RESSOURCES est membre du Comité d'accompagnement et a répondu aux demandes du consultant.

Mission 14 : Mesures incitatives en faveur de la réutilisation et de l'économie sociale

A l'occasion de la veille juridique (mission 7), RESSOURCES identifie les nombreuses dispositions réglementaires qui affectent les activités de ses membres. Elles ont trait à des matières très diversifiées et à

tous les niveaux de pouvoir. Dans ce contexte, les recommandations formulées par RESSOURCES viseront les différents niveaux de pouvoir.

Par ailleurs, RESSOURCES et ses membres identifient des enjeux et des perspectives importants pour le développement de la réutilisation. Ils adoptent et soutiennent des positions sur ces enjeux.

➤ **Rapport 2021**

- ❖ *Formuler des recommandations sur les réglementations déchets, REP ou économie circulaire ;*

RESSOURCES suit et formule des recommandations relatives à la réforme du droit des déchets qui est actuellement en cours (décret, AGW).

Le Conseil d'administration de RESSOURCES a adopté une série de recommandations concernant le décret déchets, l'AGW hiérarchie des déchets et les REP (annexe 2.14.1).

- ❖ *Contribuer aux travaux de ConcertES sur des recommandations liées aux aides à l'emploi et à l'économie sociale ;*

Ce travail est réalisé via les mandats d'administrateur de ConcertES et de membre du CWES assumés par RESSOURCES.

Début 2021, ConcertES a suivi et commenté la réforme APE. ConcertES et RESSOURCES suivent, en collaboration, la mise en œuvre de la stratégie Alternatives Wallonia.

- ❖ *Participer au comité d'accompagnement du marché concernant l'élaboration d'appels à projets relatifs à la réutilisation ;*

RESSOURCES a contribué activement aux travaux du consultant et au lancement de l'appel à projets le 28 juin 2021. RESSOURCES a également informé ses membres de l'appel à projets et a conseillé certains membres intéressés dans l'élaboration de leurs projets.

- ❖ *Réaliser un suivi auprès des membres, de divers appels à projets ayant trait à l'économie sociale ou à l'économie circulaire ;*

RESSOURCES compile les informations liées aux appels à projets potentiellement intéressants pour ses membres et transmet ces informations via sa newsletter et lors de diverses réunions, dont l'Assemblée générale du 10 juin 2021.

Les informations sur les appels à projets réutilisation, Go Circular, déchets-ressources et FSE+ ont été transmises à plusieurs reprises aux membres via newsletters, lors de réunions de filières et d'instances et ont fait l'objet d'accompagnement individuel et/ou de groupe de travail ad hoc.

- ❖ *Susciter le développement de projets ambitieux avec les membres au sein des filières.*

Depuis début 2021, RESSOURCES sensibilise continuellement ses membres via les réunions de filière, la newsletter et les instances à l'importance d'élaborer des projets de développement. Des sessions d'inspiration sont programmées lors de réunion de filières et, lorsque c'est possible, lors des Assemblées générales.

- ❖ *Formuler des recommandations sur les réglementations TVA et dons des invendus non-alimentaires (Fédéral) ;*

RESSOURCES a pris connaissance des différentes réformes intervenues en 2020 en ce qui concerne le régime de TVA sur les dons non alimentaires. Contact a été pris avec le SPPIIS en ce qui concerne la reconnaissance Fédérale. RESSOURCES a également pris contact avec la DGO6 pour tenter de déterminer quel est le service compétent en ce qui concerne la reconnaissance régionale. Cette question reste actuellement pendante.

RESSOURCES a organisé un groupe de travail avec les entreprises membres concernées sur cette question. La première réunion a eu lieu en décembre 2021 et visait à informer les entreprises intéressées sur le contenu de la réglementation actuelle et ses limites.

Les entreprises sont ainsi mises en mesure de se positionner et de s'organiser afin d'être reconnues et de pouvoir recevoir des dons de biens non alimentaires.

Afin de favoriser l'accès des entreprises d'économie sociale aux dons de biens non alimentaires, il conviendrait de faire évoluer la réglementation afin de permettre aux entreprises d'économie sociale de revendre les biens reçus par ce biais, comme c'est déjà le cas pour les épiceries sociales.

En ce qui concerne la nécessaire réforme du régime de TVA 6% pour les entreprises à caractère social, le travail de rédaction d'une proposition de texte modificatif et de sa présentation aux différents cabinets fédéraux n'a pu aboutir au cours de la mandature précédente. Au vu des événements subséquents élections, affaires courantes, Covid 19 le travail visant à obtenir une modification du texte n'a actuellement pas été repris. Cependant RESSOURCES assure une veille dans cette matière et a notamment examiné les conséquences de la réforme du CSA.

Au niveau européen, un accord est intervenu en décembre quant à une révision de la Directive TVA et son Annexe III relative aux taux réduits. RESSOURCES va travailler sur cette question avec RREUSE ainsi qu'avec HERWIN. C'est un enjeu important pour les entreprises d'économie sociale de maintenir le bénéfice d'un taux de TVA réduit en tant qu'entreprises à caractère social. Il convient également de s'assurer de l'accessibilité aux entreprises d'économie sociale du secteur de la réutilisation d'un éventuel taux réduit qui résulterait de la mise en place de la réforme à venir en 2022..

Mission 15 : Réseautage : Promotion du secteur auprès des acteurs clés

La réutilisation étant au cœur de l'économie circulaire, de nombreux opérateurs qui ne sont pas en économie sociale font appel à RESSOURCES afin de bénéficier de son expertise. Par ailleurs, RESSOURCES promeut la réutilisation auprès d'opérateurs dont les activités sont périphériques à la réutilisation. Les interventions sont diverses et variées.

➤ **Rapport 2021**

- RESSOURCES a participé au Jury pour le prix de l'Économie sociale pour sélectionner les candidats au Prix de l'économie sociale 2021 coordonné par ConcertES et Step Entreprendre.
- RESSOURCES a participé au Jury de la Fondation Roi Baudoin pour sélectionner les lauréats du fonds ING.
- RESSOURCES participe au GT économie circulaire du Cœur de Hainaut piloté par IDEA.
- RESSOURCES a rencontré IPALLE et Idelux pour le développement de projets de Ressourcerie.
- RESSOURCES a rencontré les bourgmestres de Hotton (M. Courard) et de Beaumont (M. Lambert) pour soutenir les entreprises d'économie sociale et circulaire qui se développent dans leur région.
- RESSOURCES a rencontré de nombreuses associations locales du Luxembourg pour voir quelles peuvent être les synergies possibles (Solidarité Virton ? Solidarité Aubange, Oasis à Libramont, Intégra à Hotton ou le Gal Nov'Ardenne à Saint-Hubert)
- RESSOURCES a rencontré la plateforme du grand-duché de Luxembourg Ecotransfaire pour identifier des pistes de collaboration.
- La chargée de missions de la filière DEEE a participé à une rencontre des unités d'administrations publiques wallonnes autour de la question du numérique durable le 27 mars.
- RESSOURCES a rencontré les représentants du BEP au sujet de l'utilisation de critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offres du BEP, notamment relatif aux collectes textiles dans les recyparcs.
- Fin 2021, RESSOURCES a rencontré InBW au sujet de collaborations entre l'intercommunale et les membres actifs dans le BW.

Mission 16 : Obligation de reprise : Promotion du secteur

À partir de 2021, deux flux seront soumis à la responsabilité élargie du producteur pour lequel la réutilisation est possible : les DEEE et les matelas. Il n'est pas à exclure que d'autres flux soient ultérieurement soumis à pareille obligation (textile, meubles). Il importe dès lors de veiller à ce que le système des REP optimise la réutilisation.

➤ **Rapport 2021**

- ❖ *Négocier avec Recupel un système de rémunération et des conditions favorables à la préparation à la réutilisation ;*

Après trois années de discussions et négociations, la dernière proposition de Recupel a été acceptée par les membres de RESSOURCES moyennant quelques précisions, dont la certitude que cette rémunération ne viendra pas remplacer la subvention à la réutilisation octroyée par les Régions.

La proposition doit encore obtenir l'aval du conseil d'administration de Recupel.

- ❖ *Mettre en œuvre la convention RESSOURCES-Recupel ;*

Ce point sera abordé une fois la convention approuvée et signée.

- ❖ *Répondre aux sollicitations de BEWEE ou équivalentes et participer activement au reporting des données, notamment en transmettant les informations nécessaires aux membres ;*

Les membres qui ne sont pas reconnus par Recupel ont été invités à rendre leurs données soit à la Région (dans le cadre d'une reconnaissance ou d'un agrément régional), soit à BEWEE.

- ❖ *Négocier avec Valumat une convention-cadre favorable à la préparation à la réutilisation, la mettre en œuvre et l'évaluer la collaboration avec Valumat.*

Un projet de convention-cadre et de contrat-type a été négocié (annexes 2.16.1 et 2.16.2).

Fin 2021, faute d'adoption finale de la Convention Environnementale, la Convention Ressources-Valumat n'a pas encore pu être signée. Valumat conteste la mise à disposition des containers de collecte pour le recyclage auprès des centres de réutilisation agréés.

Par ailleurs, le montant qui doit permettre de couvrir la collecte et le traitement des matelas est passé de 330€/t en 2021 à 550€/t en 2022

- ❖ *Définir des critères de réutilisation pour les matelas ;*

Voir Mission 3

- ❖ *Défendre les intérêts du secteur de la réutilisation dans le cadre de la révision du cadre des obligations de reprises ou lors de la mise en place de nouvelles obligations de reprise.*

RESSOURCES a commenté le projet de révision du décret déchet, incluant la réforme du cadre des REP.

Fin 2021, le conseil d'administration de RESSOURCES a adopté une position et des recommandations globales sur le mécanisme des REP (annexe 2.14.1).

Mission 17 : Promotion et développement des métiers de valoriste

Dans un contexte institutionnel où le tri des déchets devient une obligation de plus en plus évidente, les entreprises prennent peu à peu conscience de l'importance de ce poste. Le métier de valoriste est dès lors un métier d'avenir, qui ne sera plus l'apanage des entreprises gestionnaires de déchets mais de tous les secteurs confondus.

➤ Rapport 2021

- ❖ *Évaluer la formation valoriste généraliste et veiller à sa pérennisation ;*

Le Plein Air (CPAS de Mons) a organisé la formation de Valoriste généraliste en 2021. 5 personnes ayant suivi cette formation ont passé, avec succès, les épreuves de validation de compétences.

L'entreprise Les 3R (Welkenraedt) a également formé des valoristes généralistes en vue de leur proposer de passer l'épreuve de validation de compétence en entreprise. Malheureusement, les difficultés rencontrées par le CVDC pour l'organisation de l'épreuve de validation de compétence au 3R n'ont pu être résolues. L'épreuve de validation en entreprise n'a donc pas été organisée.

Ces faibles chiffres s'expliquent principalement par la situation sanitaire qui a lourdement impacté la fréquentation des formations et le recrutement de stagiaires et articles 60 de manière générale. Cette situation ne remet donc pas en cause l'attractivité de la formation et de la validation des compétences de valoriste généraliste.

- ❖ *Poursuivre les démarches d'intégration des compétences de valoriste dans des métiers spécialisés ;*

○ Technicien vélo :

Suite à une première analyse de fond, il a été constaté que la seule formation certifiante avait été créée pour des personnes souhaitant devenir indépendants, avec les cours de gestion qui en découlent. Les débouchés pour les stagiaires de la filière vélo qui veulent devenir mécanicien étaient limités.

Ressources a pris contact avec le CVDC afin de revoir les tests de validation et les adapter à un public infra-qualifié (voir annexe 2.17.1).

Un contact parallèle avec le SFMQ a permis de découvrir que ce dernier avait fini de travailler sur une révision des métiers du cycle. Le profil ne comportera pas de référence à un module de gestion. Cela constitue une base pour mettre au point des épreuves de validation des compétences ouvertes aux stagiaires des membres.

○ Ouvrier en déconstruction :

Ressources a participé au travail d'analyse de Wallonie Compétence d'Avenir (Forem) – « prospective métiers et compétences dans la chaîne de valeur de la construction » et a mis avant la nécessité de développer les nouveaux métiers liés à l'économie circulaire dans le secteur.

○ Technicien électroménager :

Le SFMQ a achevé les travaux de révision du référentiel métier. Depuis, le groupe de travail est occupé avec le référentiel formation jusqu'en début d'année 2022. Un responsable d'atelier des Petits Riens participe aux travaux du COPROFOR au nom de RESSOURCES dans le but d'y intégrer les compétences de valoriste.

○ Technicien PC-réseau :

Le référentiel métier a été adapté pour inclure la capacité de valorisation et de récupération de pièces pour réparation d'équipement informatique. Le SFMQ a lancé les travaux pour revoir le référentiel formation. RESSOURCES n'est pas représenté au COPROFOR et est en attente des résultats.

- ❖ *Poursuivre le processus de mise en place de centres agréés pour la validation des compétences concernant les métiers de valoriste ;*

Le Plein Air a obtenu l'agrément pour accueillir les épreuves de validation. La première épreuve a eu lieu le 25 mai 2021.

Après les premiers contacts pris avec des membres intéressés, il a été constaté qu'une stratégie cohérente entre le déploiement de la validation des compétences en entreprises et celui de la validation des compétences dans un centre agréé était nécessaire. Bien que les 2 dispositifs soient différents, les ressources utilisées sont les mêmes et demandent ainsi une certaine coordination.

Deux réunions avec le CVDC et le FOREM ont eu lieu en 2021 afin de se mettre d'accord sur une stratégie de déploiement des centres agréés en Wallonie. Avec le départ d'une personne de contact, les discussions ont été suspendues mais elles reprendront en début d'année 2022.

- ❖ *Sensibiliser les membres à organiser des sessions de validation de compétences en interne.*

Ressources travaille avec le CVDC pour promouvoir la validation de compétences en entreprises. La validation en entreprise a comme particularité de cibler directement le public bénéficiaire de ces épreuves de validations (les employés, articles 60 et stagiaires).

RESSOURCES, en collaboration avec le CVDC, a organisé un webinaire pour présenter la validation des compétences du personnel encadrant. Le webinaire du 25 mai (annexe 2.17.3) a été suivi par 4 entreprises membres. Suite à ce webinaire, un pilote a été mené avec l'entreprise « Les 3R » (De bouche à oreille – Welkenraedt). L'expérience a mis en lumière la faiblesse de l'offre de validation en entreprise du métier de valoriste généraliste.

Avant de lancer une campagne de communication (annexe 2.17.4) vers l'ensemble de ses membres, RESSOURCES attend que le CVDC et le centre de compétence du Forem étoffe leur offre de validation pour les métiers concernés.

Pôle 3 : RESSOURCES est la vitrine du secteur

Mission 18 : Communication vers les médias

À l'heure où la société interroge ses modes de consommation et de fonctionnement, les thématiques d'économie circulaire et de réutilisation interpellent la presse en quête d'informations et de données. En tant qu'expert du secteur, RESSOURCES a développé une vision globale des activités de terrain, services, produits et garanties du secteur et également une bonne connaissance des acteurs du secteur. Cette connaissance est partagée avec la presse qui permet de donner un maximum de visibilité envers le plus grand nombre à moindre coût, tout en offrant une reconnaissance officielle de RESSOURCES, comme expert et référence pour le secteur de la réutilisation. Dans ce cadre RESSOURCES communique vers les médias.

➤ **Rapport 2021**

❖ *Diffuser l'Observatoire de la réutilisation ;*

L'Observatoire de la réutilisation – édition 2020 avec les données 2019 des membres de la Fédération est sorti en janvier 2021. L'Observatoire 2021 (données 2020) est publié début 2022 (annexe 2.12.2)

Malgré la mise en place d'un accompagnement, RESSOURCES constate une difficulté persistante au niveau de la collecte des données. Ce problème s'explique notamment par le contexte sanitaire, une frilosité des membres à transmettre leurs données et un manque d'outils efficaces de collecte des données.

Afin de résoudre de manière structurelle cette problématique, RESSOURCES a travaillé sur le développement de deux axes, la digitalisation des membres et de leurs activités de reporting, d'une part et la refonte de l'observatoire de la réutilisation, d'autre part. Ce dernier verra le jour dans le cadre de l'édition 2022.

❖ *Rédiger ou co-rédiger et diffuser régulièrement des communiqués de presse ou des dossiers thématiques sur le secteur, ses labels Solid'R/Rec'Up/ElectroREV, les actions ;*

En 2021, RESSOURCES a publié 9 communiqués de presse pour faire connaître les positions du secteur sur certains points d'actualité liés à la crise sanitaire ou encore liés à la mise en place des campagnes de communication.

- 22/02/21 - Jusqu'à ce jour oubliées des primes, les asbl à vocation économique et actives dans le secteur de la récup' se réjouissent des promesses de soutien pour leurs activités et espèrent une concrétisation rapide.
- 29/03/21 - Tout un monde à récupérer : les entreprises sociales et circulaires sont essentielles !
- 03/05/21 - 40% de déchets en plus autour des bulles de collecte textiles en 2020 – Fais gaffe à ma bulle
- 17/05/21 - 7.800 #prodelarécup à l'honneur !
- 11/06/21 – Engouement pour la seconde main : greenwashing ou opportunités ?
- 08/07/21 - Appel à projets afin de doper la réutilisation en Wallonie
- 08/07/21 - Matelas usagés : obligation de reprise et convention avec le secteur
- 15/11/21 - Green Friday 2021 – les alternatives à la surconsommation existent !
- 22/11/21 - Semaine Européenne de la Réduction des Déchets – 523kg de déchets par habitant !

RESSOURCES a animé une rubrique #planrecup sur Vivacité Hainaut – Vivre ici. Chaque semaine une thématique en lien avec le secteur de la réutilisation permet de mettre en avant des initiatives locales ou spécifiques au secteur. L'intervention a lieu les mardis entre 14h et 14h30 en deux séquences. Au total, RESSOURCES a assumé et relayé sur ses réseaux sociaux 24 Interventions radio :

- 05/01/21- Bonnes résolutions récup'
- 12/01/21- Construction en mode récup'
- 19/01/21 - L'arrivée d'un bébé en mode récup'
- 26/01/21 – Textiles recyclés et réutilisés
- 02/02/21 – La ressourcerie du val de Sambre et ses nouveaux projets
- 09/02/21 - L'Atelier de couture de chez Rezippons la Terre

- 16/02/21 – Carnaval en mode récup'
- 26/02/21 - Consommer durable et téléphoner ?
- 02/03/21 – Faire du vélo en mode récup'
- 08/03/21 – Rangement de printemps : les bons gestes
- 16/03/21 – La récup' s'invite au jardin
- 23/03/21 – Le réemploi en entreprise
- 29/03/21 – La récup', une activité essentielle !
- 06/04/21 – Livre 100% récup'
- 13/04/21 – La Fête des Mères en mode récup'
- 20/04/21 – Impact sociaux et environnementaux des textiles
- 26/04/21 – Projet Sharerepair
- 11/05/21 – Campagne #prodelarecup
- 17/05/21 – Nouveau la collecte des matelas
- 25/05/21 – Tri textile, un métier qui s'append en entreprise sociale
- 01/06/21 – Quelle différence entre réemploi et recyclage
- 08/06/21 – Sortir son vélo, le réparer et trouver son bonheur en seconde main
- 15/06/21 – Fête de la musique en mode récup'
- 21/06/21 – Préparer l'été en mode récup'

Fin septembre 2021, RESSOURCES a noué un nouveau partenariat Media avec Nostalgie. L'objectif est d'intervenir ponctuellement sur des thématiques environnementales, économiques et sociales dans l'émission dominicale « Y'a de l'idée ». Trois sujets ont été traités en septembre, octobre et novembre. « Une rentrée scolaire durable », « La seconde main, magasin essentiel ? » et « Le Green Friday ». Le deal média a été reconduit pour 2022.

Les résultats identifiés sont repris dans la Revue de presse (annexe 3.18.1).

- ❖ *Se rendre disponible pour répondre aux questions relatives au secteur et Développer une communication réactive face à l'actualité ;*

RESSOURCES se rend également disponible pour répondre aux demandes des journalistes sur les questions de la réutilisation. Les résultats identifiés sont repris dans la Revue de presse (annexe 3.18.1).

Mission 19 : Communication vers les pouvoirs publics

En tant qu'expert du secteur, RESSOURCES possède des informations de terrain sur le secteur de la réutilisation : données, connaissance des acteurs, les contraintes ou perspectives de développement...

RESSOURCES se tient au service des Pouvoirs Publics afin de les aider à remplir leur mission et est un interlocuteur de référence pour la mise en place de nouveaux projets ou dispositifs pour le déploiement de l'économie circulaire.

Les pouvoirs publics ayant un devoir d'exemplarité, RESSOURCES sensibilise donc particulièrement cette cible et lui propose des outils pour pouvoir passer à l'action et changer ses pratiques en faveur de la réutilisation.

➤ **Rapport 2021**

RESSOURCES a co-organisé un webinaire à destination des Pouvoirs Publics pour la sensibilisation aux clauses sociales, environnementales, circulaires et éthiques dans les marchés publics plus spécifiquement dans le secteur de la construction/ déconstruction

- Webinaire le 22 juin 2021 – 87 participants
- 8 réunions de préparation : 11/02, 01/05, 27/04, 20/05, 27/05, 31/05, 08/06 et le 21/06
- Contact et préparation des témoins pour le secteur dé/construction
- Gestion des invitations, des inscriptions et de l'animation du webinaire

Le concept de ce séminaire sera reproduit sur d'autres thématiques afin de toucher un maximum de secteur d'activité de l'économie sociale.

Mission 20 : Communication vers les acteurs clés

Le contexte institutionnel pousse de manière constante les entreprises à effectuer un meilleur tri des déchets. La gestion des déchets professionnels pourrait encore être optimisée en vue d'augmenter de manière substantielle les tonnages réutilisés en Wallonie. Les entreprises se questionnent également à ce sujet pour leur image de marque.

RESSOURCES entretient des contacts avec les fédérations sectorielles ou professionnelles afin de toucher un maximum d'entreprises.

➤ Rapport 2021

En septembre 2021, RESSOURCES en coordination avec Terre asbl, Oxfam Solidarité asbl, Les Petits Riens asbl et Wereld Missie Hulp vzw a organisé un séminaire au sujet de la REP textile. L'objectif premier était de rassembler les acteurs clés du secteur autour de cette thématique. Les fédérations sectorielles, administrations, mandataires locaux et acteurs de la filière ont répondu présents. Un succès sans précédent !

Mission 21 : Support aux membres pour la communication vers le grand public

RESSOURCES assure l'homogénéité et professionnalisme de la communication de ses membres en fournissant les outils utiles à la communication autour des labels et des projets développés par RESSOURCES et ses membres. Dans certains cas, RESSOURCES coordonne les commandes afin d'optimiser les coûts et assurer la qualité des outils de communication.

➤ Rapport 2021

Différentes campagnes de communication ont été développées ou relayées depuis janvier pour développer les activités et le secteur de la réutilisation :

❖ *La Campagne #ActeursES fait mouvement !*

Le 4 mai, a débuté une large campagne de communication menée par ConcertES et W.alter à destination des jeunes wallons et bruxellois. Elle a pour objectif de rendre l'économie sociale claire et attractive auprès des 18-35 ans, avec un focus sur 3 cibles : étudiants/travailleurs/consommateurs.

RESSOURCES a participé activement à l'élaboration et à la diffusion de la campagne « Acteurs de l'ES ! ». RESSOURCES a contribué à sa préparation au sein du GT Communication de ConcertES, à informé ses membres et les a outillé avec un Kit de communication reprenant des affiches, banniers, communiqués de presse et messages pour les réseaux sociaux : <https://bit.ly/3nJDIMV>

❖ *La Fête de la récup' met à l'honneur nos #prodelarecup dans une campagne du 17 au 30 mai*

Au mois de mai, la fédération des entreprises sociales de la récup' donne rendez-vous à tous les fans de récup' pour un moment convivial, la « Fête de la récup' ». Cette année **le rendez-vous était fixé sur les réseaux sociaux du 17 au 30 mai** pour mettre à l'honneur nos #prodelarecup ! Une dizaine de métiers spécifiques ou non au secteur de la réutilisation sont présentés au public via des photos, des témoignages et des vidéos afin de dévoiler les coulisses des entreprises sociales et circulaires ... et ceux qui y travaillent. Pour participer à cette campagne, un [Kit de communication](#) est mis à disposition avec différents supports (texte, visuel, petites vidéos, affiches...) pour vous permettre aux membres de relayer la campagne.

Retrival, Oxfam magasins du Monde, Rezippons la Terre, Ressourcerie du Pays de Liège, Cyréo, L'Envol, Ressourcerie namuroise, Droit et Devoir, la FolFouille, La Fourmilière, les 3R, la Boîte à Tout et l'Atelier Valor ont soutenu activement la campagne

Les résultats presse ont été compilés dans la revue de Presse (Annexe 3.18.1).

❖ *Green Friday 2021 – 26 novembre 2021*

RESSOURCES en collaboration avec RREUSE (Fédération européenne) et l'association française Green Friday (regroupant plusieurs acteurs français de l'ESS) a participé, cette année encore, à la campagne de communication GREEN FRIDAY prenant une dimension européenne. La campagne a battu son plein, deux semaines durant entre le 8 et le 27 novembre.

RESSOURCES a connu une couverture média sans précédent, notamment grâce à la campagne digitale menée sur les réseaux sociaux. Les résultats ont été compilés dans la revue de Presse (Annexe 3.18.1).

Mission 22 : Une stratégie de communication

RESSOURCES assure la visibilité du secteur, de ses membres et ses actions. Elle développe différents outils, supports et actions afin de répondre aux questions et attentes de ses différents publics. Elle répond également aux demandes de présentation du secteur afin de mieux en faire comprendre les enjeux.

➤ **Rapport 2021**

RESSOURCES a mis en place un GT Communication qui rassemble les membres de la Fédération autour de projets de communication et afin d'avoir un pôle de personnes pour prendre des avis, valider des options concernant la communication de la Fédération.

En 2021, le GT communication a permis aux membres d'exprimer leurs attentes et de préparer les campagnes de communication (cfr Mission 21) et la participation des membres au salon Récupère.

Liste des annexes

- [1.1.1 Liste des membres de RESSOURCES](#)
- [1.1.2 Reuse internal briefing on EPR textiles](#)
- [1.1.3 Colloque REP textile](#)
- [1.2.1 Rapport de réunion IT 20210518](#)
- [1.2.2 Rapport de réunion electroREV 20210126](#)
- [1.2.3 Rapport de réunion electroREV-Dir-Tech 20210305](#)
- [1.2.4 Agenda réunion electroREV 20210914](#)
- [1.2.5 Rapport de réunion electroREV 20211130](#)
- [1.2.6 Rapport de réunion sous-filière PEM 20211021](#)
- [1.2.7 Présentation plénière filière DEEE 20211210](#)
- [1.2.8 Collecte de données Recupel](#)
- [1.2.9 Recupel plan de rémunération - contre-propositions](#)
- [1.2.10 Recupel plan de rémunération - statut 0111](#)
- [1.2.11 Recupel plan de rémunération - statut 0421](#)
- [1.2.12 Recupel plan de rémunération - statut 0525](#)
- [1.2.13 Présentation proposition réutilisation 20211208](#)
- [1.3.1 Pôle territorial Luxembourg](#)
- [1.3.2 RessourcerieLuxembourg-PlanDeDvlp2021](#)
- [1.3.3 Convention de partenariat-pilote2021Lux](#)
- [1.3.4 Modalités pratiques - Res Luxembourg](#)
- [1.3.5 Pôle territorial Coeur du Hainaut](#)
- [1.3.6 PlanDeDeveloppementEsZoneHygea](#)
- [1.3.7 P.V. SSGT 1 - Villes & CommunesIDEA](#)
- [1.3.8 PropositionDeserviceSudHainaut](#)
- [1.3.9 PlanDvlpSudHainaut](#)
- [1.3.10 20210526 verslag matrassenEtatDeLaSituation](#)
- [1.3.11 CriteresReutilisabilteMatelasRESSOURCES2021](#)
- [1.3.12 Suivi-Meeting-Valumat-mars2021](#)
- [1.3.13.RESSOURCES REP-Meubles2021GT-Position](#)
- [1.4.1 Rapport Activites 2020](#)
- [1.5.1 RapportPleniereRecUpPV20212101](#)
- [1.5.2 RapportPleniereRecUpPV20210519](#)
- [1.5.3 PVCOPIL-RecUp-20210429](#)
- [1.5.4.RapportPleniereRecUpPV20210923](#)
- [1.5.5.RecUp CoPil 20211209](#)
- [1.5.6.PVCOPIL-RecUp-20211209](#)
- [1.6.1 Audit ElectroREV – Le Hublot](#)
- [1.8.1 La liste des fiches juridiques](#)

[1.8.2 Les structures conseillées ou accompagnées](#)
[2.12.1.Datas RESSOURCES 2021 NotePourLaCollecte2020](#)
[2.12.2 L'observatoire de la réutilisation 2021](#)
[2.12.3.PerfCo2RESSOURCES](#)
[2.12.4..co2toolsdataRESSOURCES](#)
[2.14.1 Vers une réelle responsabilisation des producteurs](#)
[2.16.1.Convention de collaboration cadre Valumat-Ressource](#)
[2.16.2 Annexes à la convention de collaboration cadre](#)
[2.17.1 Ressources-Ressorcerie-Le Carré- CVDC 2021_06_09](#)
[2.17.3 PRES 20210525_Webinaire référent-encadrant](#)
[2.17.4 Exemple comm valoriste](#)
[3.18.1 Revue de presse](#)